

Je suis proche d'un séniör qui s'obstine à conduire. Que faire ?

- Se montrer rassurant et compréhensif.
- Ne pas rester seul et en parler avec les professionnels qui accompagnent votre proche afin de vous soutenir.
- Proposer des alternatives pour les déplacements (se renseigner auprès de votre mairie, du conseil départemental, du CCAS, des associations pour connaître les aides disponibles).
- Se renseigner sur les initiatives locales et les transports en communs (carte de réduction, transports dédiés aux personnes à mobilité réduite, ...)
- Signaler votre proche à la Préfecture et demander une consultation spécifique auprès d'un médecin expert agréé par la Préfecture, seul habilité à faire un certificat médical prononçant l'interdiction provisoire ou définitive de la conduite automobile.

L'arrêt de la conduite peut s'avérer difficile et être très mal vécu car conduire c'est être autonome et libre dans ses déplacements !

L'arrêt de la conduite automobile : une étape difficile !

En prendre conscience permet d'aborder ce sujet délicat avec empathie, patience et calme.

Il est important de trouver des alternatives pour conserver une vie sociale active.

Le maître mot doit rester la communication et l'écoute !



Liens utiles

- www.securite-routiere.gouv.fr
- www.sante.gouv.fr
- www.preventionroutiere.asso.fr

Document créé en octobre 2023
Ne pas jeter sur la voie publique

CONDUITE AUTOMOBILE

CONSEILS AUX SENIORS ET À LEURS PROCHES



Avec l'âge, on devient plus prudents. Malgré une longue expérience de la conduite automobile, il est nécessaire de s'interroger sur ses capacités pour continuer de conduire en toute sécurité !

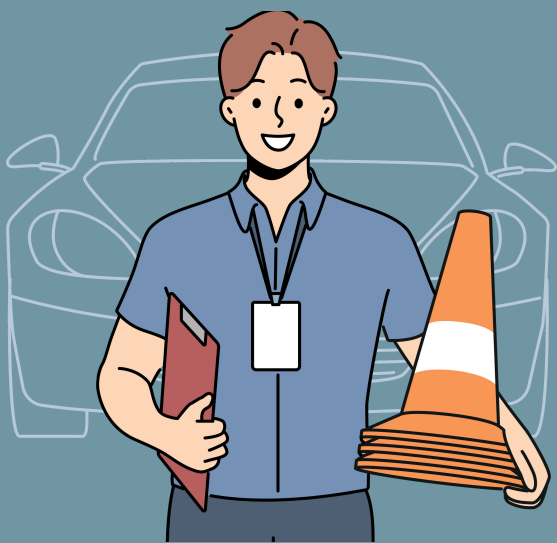
Document créé dans le cadre de l'action de prévention
"J'ai plus de 60 ans : si on parlait de ma mémoire !"

Je vieillis : quels sont les effets sur ma conduite automobile ?

- Mon acuité visuelle baisse.
- Mes temps de réaction sont plus longs.
- Mes mouvements sont moins rapides.
- J'ai de plus en plus de difficultés à réaliser des tâches multiples.

Toutes ces modifications ont des conséquences sur la qualité et la sécurité de ma conduite automobile !

JE DOIS RÉALISER RÉGULIÈREMENT UNE ÉVALUATION DE MES CAPACITÉS A LA CONDUITE !



Les signes qui doivent m'alerter



J'ai coché au moins une de ces cases, j'en parle !

- Je n'arrive plus à localiser des endroits connus !
- J'ai dû mal à coordonner mes actions quand je conduis !
- Je ne comprends pas toujours la signification des panneaux !
- Je roule à des vitesses inappropriées !
- J'ai dû mal à évaluer les distances !
- Je mets du temps à prendre une décision !
- J'ai eu plusieurs "petits accrochages" (pour stationner ou rentrer dans le garage,...)

CHAQUE SITUATION EST À ÉVALUER AU CAS PAR CAS.

L'APPARITION DE CERTAINS SIGNES DOIT M'ENCOURAGER À ENVISAGER L'ARRÊT DE LA CONDUITE !

Mon médecin traitant peut répondre à mes questions !

Dès les premières difficultés dans ma conduite automobile, j'en parle aux professionnels de santé qui m'entourent ...

Je suis proche d'un senior qui rencontre des difficultés dans sa conduite automobile. Que faire ?

PÉDAGOGIE

- Je propose de faire un trajet en voiture en sa compagnie et j'observe son comportement.
- Je me renseigne auprès d'autres proches sur sa conduite automobile.
- Je l'invite à modifier ses habitudes de conduite si cela est nécessaire.
- Je n'hésite pas à lui faire prendre conscience que ses problèmes de santé ont un impact sur sa conduite automobile.
- Je lui propose d'en parler avec son médecin traitant.

JE CONSEILLE !

- Je propose à mon proche de faire un stage de remise à niveau.

Les collectivités territoriales, associations, préfectures, mutuelles, ... proposent ce type de formations sous forme d'ateliers. Certaines écoles de conduite proposent des formations à destination des seniors (payantes).

- Je propose des aménagements dans son véhicule.

Boîte de vitesse automatique, direction assistée,...